

Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret

1. Données sur le bien du patrimoine mondial

1.1 - Dénomination du bien du patrimoine mondial

Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret

1.2 - Détails sur le bien du patrimoine mondial

1.3 - Tableau des informations géographiques

Nom	Coordonnées	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret	49.493 / 0.108	133	114	247	2005
Total (ha)		133	114	247	

1.4 - Carte(s)

Titre	Date	Lien vers source
Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret: délimitation du bien et de sa zone tampon - scale 1: 50	2003	

1.5 - Site Internet et présence sur les réseaux sociaux (le cas échéant)

1. lehavre.fr

Commentaire

Ajouter le site du Pays d'art et d'histoire "Le Havre, Seine, métropole" qui consacre une page sur "Le Havre, patrimoine mondial". Lien : <https://www.lehavreseine-patrimoine.fr/patrimoines/le-havre-patrimoine-mondial>

2. Autres conventions/programmes au titre desquels le bien du patrimoine mondial est protégé (le cas échéant)

2.1 - D'après les informations disponibles, ce bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) est désigné et/ou protégé au titre des conventions/programmes recensés dans le tableau ci-après. Vérifiez et modifiez les données si nécessaires.

		Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) <u>est</u> désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme	Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) <u>n'est pas</u> désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme
2.1.1	Registre international des biens culturels sous protection spéciale (Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé)		×
2.1.2	Liste des biens culturels sous protection renforcée (Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé - 1999)		×
2.1.3	Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) (Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar))		×
2.1.4	Réseau mondial des réserves de biosphère L'Homme et la biosphère (MAB)		×
2.1.5	Réseau mondial des géoparc Géoparc mondiaux UNESCO		×

2.2 - Si nécessaire, merci d'inscrire ici vos commentaires sur la question 2.1

2.3 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de demander, le cas échéant, une protection renforcée pour le bien du patrimoine mondial au titre du deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.4 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire inscrire le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar), le cas échéant, au cours des trois prochaines années ?

Non

2.5 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) en tant que Réserve pour l'Homme et la biosphère (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.6 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) comme Géoparc mondial UNESCO (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.7 - Indiquez le niveau de coopération au niveau du bien entre les différentes désignations des conventions/programmes pour le bien

2.7.1	Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.2	Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.3	Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.4	Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.5	Géoparcs mondiaux UNESCO	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	

2.8 - Ajouter ici les informations sur la coopération avec une autre/ d'autres désignation(s)/programme(s)

2.9 - À votre connaissance, des éléments associés au bien du patrimoine mondial ont-ils été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel ?

Non

2.10 - Recensez les éléments associés au bien du patrimoine mondial qui sont inscrits, à votre connaissance, au titre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2.11 - À votre connaissance, du patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial a-t-il été inscrit au titre du Programme Mémoire du monde ?

Non

2.12 - Recensez le patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial inscrit, à votre connaissance, au titre du Programme Mémoire du monde.

3. Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

3.1 - Déclaration de valeur universelle exceptionnelle adoptée par le Comité du patrimoine mondial

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

Brève synthèse

Située au bord de la Manche en Normandie, la ville du Havre a été lourdement bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale. La zone détruite a été reconstruite entre 1945 et 1964 d'après le plan d'une équipe d'architectes et d'urbanistes dirigée par Auguste Perret. Elle forme le centre administratif, commercial et culturel du Havre. Parmi les nombreuses villes reconstruites, Le Havre est exceptionnel pour son unité et son intégrité, associant un reflet du schéma antérieur de la ville et de ses structures historiques encore existantes aux idées nouvelles en matière d'urbanisme et de technologie de construction. Il s'agit d'un exemple remarquable de l'architecture et de l'urbanisme d'après-guerre, fondé sur l'unité de méthodologie et le recours à la préfabrication, l'utilisation systématique d'une trame modulaire et l'exploitation novatrice du potentiel du béton.

Le bien inscrit, une zone urbaine de 133 ha, représente un ensemble architectural et urbain homogène. Il comprend les espaces majeurs (grands axes, places, édifices et groupes d'édifices significatifs de l'École du Classicisme Structurel), mais aussi le tissu résidentiel ordinaire (rues, passages, intérieurs d'îlots) réalisé de 1945 à 1964 dans le cadre de la reconstruction. Il intègre l'île Saint-François (reconstruite à la même période par des architectes régionaux extérieurs à l'atelier Perret), des fragments du tissu urbain ancien et des édifices isolés ayant échappé aux bombardements (autour desquels s'est reconstituée la trame de la ville) et des bâtiments postérieurs à 1964 dont la présence apparaît indissociable du tissu reconstruit (notamment la Maison de la Culture, la résidence de France, l'extension de l'Hôtel de Ville).

Le nouveau plan urbain suit deux axes : l'axe public principal est constitué par la large avenue Foch, qui traverse d'ouest en est la partie nord de la ville, sur l'alignement de l'ancien boulevard de Strasbourg. Il commence à la Porte Océane sur le front de mer et se poursuit jusqu'au square Saint-Roch et à la place de l'Hôtel de Ville, donnant l'orientation générale de la trame du plan. À la Porte Océane, le boulevard François Ier, qui forme le second axe, vient croiser l'avenue à 45 degrés. Du côté bord de mer du boulevard se trouve le quartier du Perrey. La Porte Océane est l'entrée monumentale de l'avenue Foch et la voie d'accès à la ville depuis la mer, reprenant l'idée de l'ancienne porte détruite pendant la guerre. Cet édifice est aussi devenu un « laboratoire » expérimental pour le développement du système et des méthodes structurelles de construction du projet. Le square Saint-Roch s'élève en lieu et place d'un ancien parc public et d'un cimetière, dont il a hérité certaines des orientations. L'Hôtel de Ville est la structure la plus monumentale de l'ensemble : long de 143 m, il comporte en son milieu une tour de 18 étages haute de 70 m.

Le projet de Perret reflète son idéal : réaliser un ensemble homogène au sein duquel tous les détails soient dessinés sur le même modèle, afin de créer une sorte de *Gesamtkunstwerk* à l'échelle urbaine. L'architecte se réserva le dessin des principaux édifices publics.

Critère (ii) : Le plan de reconstruction d'après-guerre du Havre est un exemple exceptionnel et une étape importante de l'intégration des traditions urbanistiques à une mise en œuvre pionnière des développements modernes qui se sont produits dans l'architecture, la technologie et l'urbanisme.

Critère (iv) : Le Havre est un exemple d'après-guerre exceptionnel de l'urbanisme et de l'architecture, basé sur l'unité de la méthodologie et sur le système de la préfabrication, l'utilisation systématique d'une trame à module et l'exploitation novatrice des potentiels du béton.

Intégrité

L'essence du projet de Perret réside dans son dessin structurel qui se fondait sur un usage d'avant-garde d'éléments en béton armé, avec le système connu sous le nom de « poteau dalle ». Son idée était de créer une structure modulaire et complètement transparente, de sorte qu'aucun élément structurel ne soit dissimulé, ce qui donne son caractère dominant et une cohérence certaine à toute l'architecture de la ville. Toutefois, ces éléments ont été utilisés avec habileté, de manière à éviter la monotonie. Le dessin des édifices et des espaces ouverts, fondé sur un module carré de 6,24 m de côté, facilitait la construction, mais introduisait aussi une « harmonie musicale » dans la ville. Par rapport à l'avant-guerre, la densité moyenne de la population fut réduite de 2 000 à 800 habitants par hectare. L'esprit de la ville était conçu comme « néoclassique », avec des blocs de construction fermés et des rues pleinement fonctionnelles. Ces principes d'intégration des traditions urbanistiques à une mise en œuvre pionnière des développements modernes qui se sont produits dans l'architecture, la technologie et l'urbanisme, ont été entièrement respectés et sont toujours parfaitement lisibles.

Authenticité

Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret, est une œuvre récente à l'échelle de l'Histoire. Ni le plan ni la destination des constructions n'ont changé depuis leur édification. Si des modernisations et des entretiens courants ont pu remplacer ici ou là certains composants, l'authenticité de l'ensemble est réelle.

Éléments requis en matière de protection et de gestion

La ville moderne construite par Perret est protégée par un site patrimonial remarquable (SPR), approuvé en juillet 2016, qui définit les modes d'intervention sur les immeubles bâtis ou non bâtis. Le SPR a pour objectif la mise en valeur des caractéristiques architecturales de la reconstruction : ordonnancement des façades, lisibilité de la structure porteuse, diversité de traitement des bétons. Son périmètre correspond au bien inscrit.

Au sein de ce SPR se trouvent de nombreux immeubles protégés au titre du code du Patrimoine (inscrits ou classés au titre des Monuments historiques).

Le SPR porte une attention particulière au développement durable. Les qualités des immeubles de la Reconstruction en matière énergétique sont notamment mises en avant dans le diagnostic de cette servitude d'utilité publique. La Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH) accompagne les particuliers dans leurs projets d'amélioration des performances énergétiques de leurs logements, afin qu'ils ne nuisent pas aux qualités patrimoniales des façades.

La plan local d'urbanisme (PLU) adopté le 19 septembre 2011 a été mis en compatibilité avec le règlement et les objectifs du SPR par modification du 11 juillet 2016, ce qui s'est traduit par un degré d'exigences architecturales et paysagères accru.

Une commission locale regroupant des élus de la Ville, des représentants de l'État et des personnalités qualifiées, assure le suivi et la mise en œuvre du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

En ce qui concerne le matériau dominant, le béton, des campagnes de restaurations sont l'occasion de recherches spécifiques et novatrices.

3.2 - Recensez les attributs de valeur universelle exceptionnelle de votre bien et évaluez leur état. À titre indicatif, il est conseillé de se focaliser sur environ 5 attributs essentiels (pas plus de 15 en tout).

	Brève identification de l'attribut	Préservé	Compromis	Gravement Compromis	Perdu
3.2.1	La silhouette de la ville depuis la mer	✗			
3.2.2	L'Hôtel de Ville	✗			
3.2.3	L'église Saint-Joseph	✗			
3.2.4	La cathédrale Notre-Dame	✗			
3.2.5	Le triangle monumental	✗			
3.2.6	Le tracé des quais et des bassins	✗			
3.2.7	Le monument aux morts	✗			

3.2.8	La Maison de l'Armateur	×			
3.2.9	Le Musée André Malraux	×			
3.2.10	L'appartement témoin Perret	×			
3.2.11	Le classicisme structurel et l'ordre du béton armé	×			
3.2.12	Les archives de la Reconstruction	×			
3.2.13	Le Volcan et l'espace Niemeyer	×			
3.2.14	Les conceptions urbanistiques de l'atelier Perret	×			
3.2.15					

3.3 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives à la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

4. Facteurs affectant le bien

4.1. Habitat et développement

4.1.1 - Habitat

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	×		×			→	
négatif ✕		×	×			→	

4.1.2 - Développement commercial

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	×		×				↗
négatif							

4.1.3 - Zones industrielles

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif ✕		×		×		→	

4.1.4 - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, potentiel, intérieure, extérieure

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	×	×	×	×			↗
négatif							

4.1.5 - Installations d'interprétation pour les visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕		✕				📈
🔴 négatif							

4.1.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.1 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Si les besoins en logement et l'adaptation au changement climatique sont nécessaires, le développement résidentiel doit être maîtrisé, afin de préserver la cohérence urbaine du bien. A cet égard, la tour Alta demeure une exception. Des aides sont apportées pour l'accessibilité ou la rénovation thermique. L'évolution du tissu commercial est encadrée par les règles du SPR. Un plan de prévention des risques technologiques a été adopté dans la zone industrialo-portuaire.

4.2. Infrastructures de transport

4.2.1 - Infrastructures de transport de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕		✕				📈
🔴 négatif							

4.2.2 - Infrastructures de transport souterrain

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique			✕ Ne s'applique pas				
------------	--	--	---------------------	--	--	--	--

4.2.3 - Infrastructures de transport aérien

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, potentiel, intérieure, extérieure

S'applique			✕ Ne s'applique pas				
------------	--	--	---------------------	--	--	--	--

4.2.4 - Infrastructures de transport maritime

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕			✕			📈
🔴 négatif							

4.2.5 - Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕		✕	✕			📈
🔴 négatif							

4.2.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.2 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

La voie maritime pour l'arrivée des visiteurs au Havre va être renforcée avec le projet d'un nouveau terminal Croisières. La mise en service du tramway en 2012 a contribué à une augmentation de 30 % de la fréquentation des transports en commun. Un projet d'extension est envisagé pour une mise en service en 2027. L'activité de l'aéroport d'Octeville, assez éloignée du bien inscrit, reste confidentielle.

4.3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

4.3.1 - Infrastructures hydrauliques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.3.2 - Infrastructures liées aux énergies renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.3.3 - Infrastructures liées aux énergies non renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟡 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif							
🔴 négatif ✕	✕			✕	📉		

4.3.4 - Installations localisées

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🏠 intérieure	🌿 extérieure	↘️ Décroissant	→ Stable	↗️ Croissant
➕ positif ✕	✕		✕			→	
➖ négatif							

4.3.5 - Grandes installations linéaires

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
➕ positif ✕	✕		✕	✕			📈
➖ négatif							

4.3.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.3 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

La centrale à charbon du Havre a fermé en 2021, réduisant d'autant les émissions en CO2 de la zone portuaire. La plateforme intégrée Total de Normandie (raffinerie et usine pétrochimique) a permis de réduire la consommation d'énergie et d'eau des deux sites et de limiter les émissions atmosphériques. Les deux déchetteries sont devenues des centres de recyclage (amiante comprise). Le réseau du tramway du Havre, 100 % électrique et zéro émission, a réduit l'usage de la voiture et ses nuisances.

4.4. Pollution

4.4.1 - Pollution des océans

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.4.2 - Pollution des eaux souterraines

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.4.3 - Pollution des eaux de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.4.4 - Pollution atmosphérique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							
 négatif ✕	✕		✕	✕			

4.4.5 - Déchets solides

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							
 négatif ✕	✕		✕				

4.4.6 - Apport excessif d'énergie

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.4.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.4 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Le développement des modes de déplacement doux et des transports en commun participe à un contrôle de la pollution. Les valeurs en dioxyde de soufre ont diminué lors de la fermeture de la centrale thermique. La Communauté urbaine Le Havre Seine métropole s'est engagée dans une démarche volontariste en matière de gestion raisonnée des déchets. La plage du Havre a été labellisée Pavillon Bleu en 2022 (label de qualité environnementale exemplaire).

4.5. Utilisation/modification des ressources biologiques

4.5.1 - Pêche/collecte de ressources aquatiques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.2 - Aquaculture

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.3 - Modification du régime des sols

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.4 - Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.5 - Production de semences

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.6 - Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.7 - Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.8 - Chasse commerciale

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.9 - Chasse de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.10 - Exploitation forestière/production de bois

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.11 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.5 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.6. Utilisation de ressources matérielles

4.6.1 - Exploitation minière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.6.2 - Exploitation de carrières

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.6.3 - Pétrole/gaz

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.6.4 - Exploitation hydraulique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.6.5 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.6 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.7. Conditions locales affectant le tissu physique

4.7.1 - Vent

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif							
🔴 négatif ✕		✕	✕	✕		➡	

4.7.2 - Humidité relative

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.7.3 - Température

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.7.4 - Radiation/lumière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.7.5 - Poussière

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.7.6 - Eau (pluie/nappe phréatique)

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif							
🔴 négatif ✕		✕	✕	✕			📈

4.7.7 - Nuisibles

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.7.8 - Micro-organismes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.7.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.7 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Un plan de prévention des risques littoraux du Havre à Tancarville a été approuvé le 1er juillet 2022 : il a pour objectif d'intégrer le risque de submersion à l'aménagement et au développement nécessaires du territoire.

4.8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

4.8.1 - Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔊 actuel	🔊 potentiel	🕸 intérieure	🌿 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕		✕			➡	
🔴 négatif							

4.8.2 - Modifications des valeurs associées à ce patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.8.3 - Chasse, récolte et ramassage traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.8.4 - Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.8.5 - Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, potentiel, intérieure

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔊 actuel	🔊 potentiel	🕸 intérieure	🌿 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕	✕	✕				📈
🔴 négatif							

4.8.6 - Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique			Ne s'applique pas				
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔊 actuel	🔊 potentiel	🕸 intérieure	🌿 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕			✕			📈
🔴 négatif							

4.8.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.8 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

La reconnaissance mondiale est un motif de fierté des habitants qui s'approprient davantage la VUE du bien grâce aux actions de sensibilisation menées auprès du jeune public dans le cadre du label "ville et pays d'art et d'histoire". Des visites guidées et des outils de médiation sont spécifiquement dédiés à la compréhension du bien. Un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ouvrira en 2025.

4.9. Autres activités humaines

4.9.1 - Activités illégales

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.2 - Destruction délibérée du patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.3 - Entraînement militaire

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.4 - Guerre

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.5 - Terrorisme

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, négatif, potentiel, intérieure, extérieure

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif ✕		✕	✕	✕		→	

4.9.6 - Troubles civils

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.9 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

En matière de lutte contre le terrorisme, le plan Vigipirate est toujours en vigueur sur le sol français. Depuis janvier 2015, une mission de protection associée au plan Vigipirate est confiée à des militaires sous le nom d'opération Sentinelle qui rend possible des missions de sécurisation du territoire et particulièrement de certains points « sensibles » comme les biens inscrits au patrimoine mondial de l'humanité.

4.10. Changement climatique/problèmes météorologiques

4.10.1 - Tempêtes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif ✕	✕	✕		✕			↗

4.10.2 - Inondations

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							

négatif							
---------	--	--	--	--	--	--	--

4.10.3 - Sécheresses

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.4 - Désertification

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.5 - Modification des eaux de l'océan

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- S'applique, négatif, potentiel, extérieure

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif							

4.10.6 - Températures extrêmes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.7 - Autres modifications du climat

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.8 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.10 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Le changement climatique est susceptible d'augmenter la fréquence des phénomènes naturels extrêmes.

4.11. Évènements écologiques ou géologiques soudains

4.11.1 - Éruption volcanique

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.2 - Tremblement de terre

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.3 - Tsunami/raz-de-marée

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.4 - Avalanche/glissement de terrain

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.5 - Erosion et envasement/dépôt

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.11.6 - Incendies d'origine naturelle

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.11.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.11 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes

4.12.1 - Espèces transportées

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.2 - Espèces envahissantes/exotiques terrestres

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.3 - Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.4 - Espèces envahissantes/exotiques marines

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.5 - Espèces hyper-abondantes

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.6 - Matériel génétiquement modifié

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.12 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.13. Gestion et facteurs institutionnels

4.13.1 - Système de gestion/plan de gestion

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕		✕				📈
🔴 négatif							

4.13.2 - Cadre juridique

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif ✕	✕		✕			→	
 négatif							

4.13.3 - Gouvernance

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif ✕	✕		✕			→	
 négatif							

4.13.4 - Activités de gestion

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif ✕	✕		✕			→	
 négatif							

4.13.5 - Ressources financières

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif ✕	✕		✕			→	
 négatif							

4.13.6 - Ressources humaines

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif ✕	✕		✕			→	
 négatif							

4.13.7 - Activités de recherche/de suivi à faible impact

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif ✕	✕		✕			→	
 négatif							

4.13.8 - Activités de recherche/de suivi à fort impact

Réponses précédentes du cycle 2 (19/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.13.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués comme pertinents au point 4.13 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.14. Autre(s) facteur(s)

4.14.1 - Autre(s) facteur(s)

4.15. Tableau récapitulatif des facteurs

4.15.1 - Tableau récapitulatif des facteurs

Nom	Impact			Origine		Trend
4.1 Habitat et développement						
4.1.1 Habitat						
4.1.2 Développement commercial						
4.1.3 Zones industrielles						
4.1.4 Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs						
4.1.5 Installations d'interprétation pour les visiteurs						
4.2 Infrastructures de transport						
4.2.1 Infrastructures de transport de surface						
4.2.4 Infrastructures de transport maritime						
4.2.5 Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport						
4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services						
4.3.3 Infrastructures liées aux énergies non renouvelables						
4.3.4 Installations localisées						
4.3.5 Grandes installations linéaires						
4.4 Pollution						
4.4.4 Pollution atmosphérique						
4.4.5 Déchets solides						
4.7 Conditions locales affectant le tissu physique						
4.7.1 Vent						
4.7.6 Eau (pluie/nappe phréatique)						

4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine						
4.8.1 Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses	+	actuel		+		→
4.8.5 Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés	+	actuel	potentiel	+		→
4.8.6 Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	+	actuel			extérieure	→
4.9 Autres activités humaines						
4.9.5 Terrorisme						
	-		potentiel	+	extérieure	→
4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques						
4.10.1 Tempêtes						
	-	actuel	potentiel		extérieure	→
4.10.2 Inondations						
	-		potentiel	+	extérieure	→
4.10.5 Modification des eaux de l'océan						
	-		potentiel		extérieure	→
4.13 Gestion et facteurs institutionnels						
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion	+	actuel		+		→
4.13.2 Cadre juridique	+	actuel		+		→
4.13.3 Gouvernance	+	actuel		+		→
4.13.4 Activités de gestion	+	actuel		+		→
4.13.5 Ressources financières	+	actuel		+		→
4.13.6 Ressources humaines	+	actuel		+		→
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact	+	actuel		+		→
Légende actuel potentiel - négatif + positif interne extérieure						

4.16. Évaluation des facteurs positifs et négatifs actuels et potentiels

4.16.1 - Evaluation des facteurs négatifs

4.1 Habitat et développement

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.1.1 Habitat	+	actuel		interne		→
	-		potentiel	interne		→
Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur						

	Restreinte
	Localisée
✕	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.1.2 Développement commercial						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✕	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.1.3 Zones industrielles						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
✕	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
✕	Insignifiant
	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.1.4 Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
--	--

✕	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.1.5 Installations d'interprétation pour les visiteurs						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
✕	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

4.2 Infrastructures de transport

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.2.1 Infrastructures de transport de surface						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
✕	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.2.4 Infrastructures de transport maritime						

--	--	--	--	--	--	--

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

✕

Restreinte

Localisée

Extensive

Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

Phénomène unique/rare

Intermittent/sporadique

Fréquent

✕

En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

Insignifiant

✕

Mineur

Significatif

Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

Capacité haute

✕

Capacité moyenne

Capacité faible

Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

En baisse

Statique

✕

En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.2.5 Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

Restreinte

✕

Localisée

Extensive

Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

Phénomène unique/rare

Intermittent/sporadique

Fréquent

✕

En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

Insignifiant

Mineur

×	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
×	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
×	En hausse

4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.3.3 Infrastructures liées aux énergies non renouvelables			

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
×	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
×	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
×	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
×	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
×	En baisse
	Statique
	En hausse

4.3.4 Installations localisées						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.3.5 Grandes installations linéaires						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
--	--------------

✕	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

4.4 Pollution

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.4.4 Pollution atmosphérique						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
✕	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✕	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✕	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
✕	En baisse
	Statique
	En hausse

Nom		Impact			Origine		Évolution
4.4.5 Déchets solides							
Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur							
	Restreinte						
	Localisée						
	Extensive						
✕	Très répandue						
Echelle temporelle - Fréquence du facteur							
	Phénomène unique/rare						
	Intermittent/sporadique						
	Fréquent						
✕	En cours						
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien							
	Insignifiant						
✕	Mineur						
	Significatif						
	Catastrophique						
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire							
✕	Capacité haute						
	Capacité moyenne						
	Capacité faible						
	Aucune capacité/aucune ressource						
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années							
✕	En baisse						
	Statique						
	En hausse						

4.7 Conditions locales affectant le tissu physique

Nom		Impact			Origine		Évolution
4.7.1 Vent							
Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur							
	Restreinte						
	Localisée						
	Extensive						
✕	Très répandue						
Echelle temporelle - Fréquence du facteur							
	Phénomène unique/rare						
	Intermittent/sporadique						
✕	Fréquent						

	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✕	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
✕	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.7.6 Eau (pluie/nappe phréatique)						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✕	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
✕	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✕	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique

✕	En hausse
---	-----------

4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.8.1 Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses	+	7				→

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

✕	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✕	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.8.5 Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés	+	7	7			↗

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique

	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

Nom	Impact			Origine	Évolution
4.8.6 Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs					

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse

	Statique
✕	En hausse

4.9 Autres activités humaines

Nom		Impact			Origine		Évolution
4.9.5 Terrorisme							

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
✕	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

✕	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

✕	Insignifiant
	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
✕	Statique
	En hausse

4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques

Nom		Impact			Origine		Évolution
4.10.1 Tempêtes							

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

Phénomène unique/rare

✕

Intermittent/sporadique

Fréquent

En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

Insignifiant

✕

Mineur

Significatif

Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

✕

Capacité haute

Capacité moyenne

Capacité faible

Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

En baisse

Statique

✕

En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.10.2 Inondations						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

Restreinte

✕

Localisée

Extensive

Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

Phénomène unique/rare

✕

Intermittent/sporadique

Fréquent

En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

Insignifiant

✕

Mineur

Significatif

Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

✕

Capacité haute

Capacité moyenne

Capacité faible

	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.10.5 Modification des eaux de l'océan						
						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
✕	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
✕	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✕	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
	Capacité moyenne
✕	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

4.13 Gestion et facteurs institutionnels

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion						
Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur						
	Restreinte					
	Localisée					
	Extensive					

X	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
X	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
X	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
X	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
X	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.2 Cadre juridique						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
X	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
X	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
X	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
X	Capacité haute
	Capacité moyenne

	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.3 Gouvernance						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.4 Activités de gestion						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive

✕	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.5 Ressources financières						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne

	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.6 Ressources humaines						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive

✕	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

4.17. Inscription en série (nationale ou transnationale)

4.17.1 - Si votre bien fait l'objet d'une inscription en série (nationale ou transnationale), identifiez les éléments du bien impactés par chaque facteur

4.18. Évaluation de l'état de conservation au prochain cycle des Rapports périodiques

4.18.1 - Évaluez l'état de conservation de chaque attribut dans environ 6 ans (prochain cycle de soumission des Rapports périodiques).

	Attribut	Préservé	Compromis	Gravement compromis	Perdu
4.18.1.1	la silhouette de la ville depuis la mer	✕			
4.18.1.2	l'Hôtel de Ville	✕			
4.18.1.3	l'église Saint-Joseph	✕			
4.18.1.4	la cathédrale Notre-Dame	✕			
4.18.1.5	le triangle monumental	✕			

5. Protection et gestion du bien

5.1. Limites et zones tampons

5.1.1 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles adéquates pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les limites sont **appropriées** pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien

5.1.2 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues et reconnues ?

Les limites **sont connues** par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires

5.1.3 - La/les zone(s) tampon(s) du bien du patrimoine mondial est/sont-elle(s) adéquate(s) pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les zones tampons sont **appropriées** pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.

5.1.4 - Les limites de la zone tampon sont-elles connues et reconnues ?

Les zones tampons du bien du patrimoine mondial **sont connues et reconnues** par l'autorité de gestion mais ne sont pas connues par les communautés locales/propriétaires.

5.1.5 - Remarques, conclusions et/ou recommandations relatives aux limites et zones tampons du bien du patrimoine mondial

5.2. Mesures de protection

5.2.1 - Désignation des mesures de protection (juridiques, réglementaires, contractuelles, liées à la planification, institutionnelles et/ou traditionnelles).

La première protection était essentiellement associée à la loi sur les monuments historiques de 1913, qui assignait un périmètre de 500 m autour de chaque monument protégé.

L'église Saint-Joseph fut le premier bâtiment moderne protégé, en 1965. La zone du bien coïncide exactement avec la zone définie en 1995 comme zone protégée sur la base de la loi de 1983 sur la ZPPAUP (*Zone de protection*). La Loi (SRU) de 2000 a du patrimoine architectural, urbain et paysager Solidarité et Renouveau Urbain engendré le *Règlement de Plan Local d'Urbanisme* (PLU), qui couvre toute la commune du Havre. Elle réglemente les densités, l'occupation des sols, les types de bâtiment, etc. L'Architecte des Bâtiments de France désigné doit vérifier que les demandes de permis de construire sont conformes aux prescriptions de la ZPPAUP. De plus, la Loi Littoral de 1986 régit la préservation du bord de mer, la Loi Paysage de 1993 est importante pour la promotion et la protection du paysage urbain, et la Loi sur l'Air de 1996 concerne la qualité de vie.

Le Conseil Municipal de la Ville du Havre a délibéré le 22 octobre 2012 pour mettre à l'étude une AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), appelée à remplacer la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), suivant les dispositions de la loi portant engagement national pour l'environnement, dite "Grenelle II".

Source: Evaluation des Organisations consultatives; Rapport périodique cycle 2

Commentaire

L'église Saint-Joseph a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques en 2018. Approuvée en 2016, l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est devenue un site patrimonial remarquable (SPR). La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a prescrit l'élaboration de son premier Plan local d'urbanisme intercommunal en 2021. Dès son approbation, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme existants pour les 54 communes du territoire.

5.2.2 - Indiquez les législations et autres mesures (réglementaires, y compris en matière d'aménagement du territoire, contractuelles, institutionnelles ou traditionnelles) qui n'apparaissent pas au point 5.2.1 et précisez la catégorie à laquelle elles appartiennent.

2019 / Règlement local de publicité (RLP) /
<https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-publicite-enseignes-et-preenseignes>

5.2.3 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation y compris en matière d'aménagement du territoire) est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité, du bien ?

Le cadre juridique destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces.

5.2.4 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) est-il adéquat dans la zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le cadre juridique de la zone tampon destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces.

5.2.5 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le cadre juridique pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial constitue une base appropriée pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien.

5.2.6 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) peut-il être appliqué ?

On dispose de capacités/ressources appropriées pour faire appliquer les mesures législatives et/ou réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.

5.2.7 - Indiquez brièvement comment la législation, y compris l'aménagement du territoire et les autres réglementations, fonctionne en pratique.

5.2.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives aux mesures prises pour protéger le bien du patrimoine mondial

Le PLU a fait l'objet d'une révision engagée en 2015 et adoptée en 2019 : le centre reconstruit du Havre fait désormais l'objet d'un zonage en cohérence avec le SPR et d'une orientation d'étude et de programmation (OAP) qui spécifie des éléments de la VUE du bien et les évolutions qualitatives souhaitées en termes d'espaces publics et de fonctions urbaines. Le bien est pourvu d'un plan de gestion depuis 2018.

5.3. Système de gestion/Plan de gestion

5.3.1 - Cochez la/les case(s) décrivant le mieux le système de gouvernance et de gestion du bien

Système de gestion public local/régional conjoint

Si vous avez choisi « Autre », précisez

5.3.2 - Système de gestion : indiquez quel(s) outil(s) de gestion ci-après est/sont utilisé(s) pour aider à protéger le bien.

Un plan officiel de gestion ou un plan de zonage du bien.

5.3.3 - Décrivez brièvement le système de gestion établi pour votre bien

5.3.4 - Documents de gestion

Titre	Statut	Disponible	Date	Lien vers source
Plan Local d'Urbanisme	N/A	Disponible	2004	
Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager	N/A	Disponible	1994	
Plan de gestion	N/A	Disponible	2018	

Commentaire

Plan local d'urbanisme mis à jour en 2020 et modifié en 2021. Lien : <https://www.lehavre.fr/pratique/plan-local-durbanisme-plu> Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) créée le 11 juillet 2016, et devenue automatiquement site patrimonial remarquables (SPR) à cette date en application de la loi LCAP. Lien : <https://www.lehavre.fr/pratique/site-patrimonial-remarquable> Règlement local de publicité (RLP) en 2019. Lien : <https://www.lehavre.fr/pratique/reglement-local-de-pu>

5.3.5 - La Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a-t-elle été utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien ?

La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée.

5.3.6 - Si la Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a été utilisée pour ce bien, décrivez brièvement les mesures prises.

Lors de la transformation de la ZPPAUP en AVAP en 2016, un diagnostic paysager a été réalisé qui a permis d'identifier les entités paysagères de la ville reconstruite. Cette étude a permis de définir les orientations de gestion propres à chacune des six entités paysagères du centre reconstruit. Lien : https://www.lehavre.fr/sites/default/files/atoms/files/avap-lehavre-diagnostic_spr.pdf

5.3.7 - Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial a-t-il été utilisé pour le bien ?

Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique n'a pas été utilisé.

5.3.8 - Si le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été utilisé, décrivez brièvement les mesures prises, ainsi que les études effectuées sur les effets du changement climatique sur le bien :

5.3.9 - La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour ce bien ?

La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée.

5.3.10 - Si la Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises

5.3.11 - Les différents niveaux de l'administration (à savoir national/fédéral, régional/provincial/état, local/municipal, etc.) intervenant dans la gestion du bien du patrimoine mondial sont-ils bien coordonnés ?

Il y a une coordination appropriée entre toutes les entités/tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien.

5.3.12 - Le système/plan de gestion est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Le système/plan de gestion est tout à fait adapté pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.

5.3.13 - Le système/plan de gestion est-il mis en œuvre ?

Le système/plan de gestion est totalement mis en œuvre et son suivi est assuré.

5.3.14 - Existe-t-il un plan de travail/d'action annuel et est-il mis en œuvre ?

Il existe un plan de travail/plan d'action annuel et la plupart des activités sont mises en œuvre.

5.3.15 - Le système de gestion intègre-t-il des mécanismes et procédures formels pour assurer la participation et la contribution des groupes suivants, vivant dans les limites ou à proximité du bien du patrimoine mondial et/ou de la zone tampon, aux décisions de gestion maintenant la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

		Sans objet	Pas de mécanismes de participation	Une certaine participation	Participation directe	Participation évolutive à tous les processus de décision pertinents
5.3.15.1	Communautés locales			✗		
5.3.15.2	Collectivités locales				✗	
5.3.15.3	Propriétaires dans le périmètre du bien et de la zone tampon			✗		
5.3.15.4	Peuples autochtones	✗				
5.3.15.5	Femmes				✗	
5.3.15.6	Autres groupes spécifiques	✗				
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser					

5.3.16 - Évaluez la coopération/relation entre les gestionnaires/coordonateurs/personnel du bien du patrimoine mondial et les groupes suivants

		Sans objet	Pas de coopération/relation	Faible	Moyenne	Bonne
5.3.16.1	Communautés locales					×
5.3.16.2	Autorités locales/municipales					×
5.3.16.3	Peuples autochtones	×				
5.3.16.4	Propriétaires fonciers					×
5.3.16.5	Femmes					×
5.3.16.6	Jeunes/enfants					×
5.3.16.7	Chercheurs					×
5.3.16.8	Visiteurs locaux/touristes					×
5.3.16.9	Touristes nationaux/internationaux					×
5.3.16.10	Secteur touristique					×
5.3.16.11	Entreprises et industries locales				×	
5.3.16.12	ONG	×				
5.3.16.13	Autres groupes spécifiques	×				
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser					

5.3.17 - Évaluez de quelle manière le système de gestion de votre bien contribue à atteindre les objectifs de la Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial

		Sans objet	Pas de contribution	Contribution limitée	Contribution importante	Parfaite réalisation des objectifs
5.3.17.1	Le système de gestion du bien contribue à l'égalité des genres.				×	
5.3.17.2	Le système de gestion du bien offre des services / avantages à la communauté locale au niveau de l'écosystème (par ex. air, eau, aliments, plantes médicinales).				×	
5.3.17.3	Le système de gestion du bien contribue à l'inclusion sociale et l'équité, en améliorant les opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou autre, de la religion, du milieu économique ou de toute autre considération.			×		
5.3.17.4	Le système de gestion du bien intègre une approche fondée sur les droits de l'homme.				×	
5.3.17.5	Le système de gestion du bien contribue à favoriser le développement économique inclusif local et à améliorer les moyens de subsistance.				×	
5.3.17.6	Le système de gestion du bien contribue à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle dans le périmètre et à proximité des biens du patrimoine.			×		

5.3.18 - Commentaires supplémentaires concernant l'évaluation du système de gestion ci-dessus

5.3.19 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au système/plan de gestion

6. Ressources financières et humaines

6.1. Financement

6.1.1 - Si vos sources de financement ne correspondent pas exactement à celles indiquées, inscrivez les sommes correspondant au type de financement qui représente votre situation avec le plus de justesse et utilisez la boîte de commentaires pour plus de détails.

		Frais de projets	Frais courants
6.1.1.1	Financement multilatéral (FEM, Banque mondiale, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.2	Financement international bilatéral	0 %	0 %
6.1.1.3	Fonds du patrimoine mondial (Assistance internationale)	0 %	0 %
6.1.1.4	Contribution des autres conventions et programmes	0 %	0 %
6.1.1.5	Dons internationaux (ONG, fondations, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.6	Gouvernemental (national/fédéral)	5 %	10 %
6.1.1.7	Gouvernemental (régional, provincial, État central)	21 %	0 %
6.1.1.8	Gouvernemental (local/municipal)	68 %	90 %

6.1.1.9	Dons nationaux (ONG, fondations, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.10	Frais payés par les visiteurs (par ex. entrée, toilettes, parking, camping, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.11	Activités commerciales (par ex. merchandising et restauration, permis pour filmer, concessions, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.12	Autre	6 %	0 %
		Total 100 %	Total 100 %

6.1.2 - Commentez ci-après les autres sources de financement qui ne sont pas indiquées ci-avant

Par autre, est entendue la Communauté urbaine Le Havre, Seine, métropole (intercommunalité dont Le Havre est la ville centre) qui participe aux travaux de rénovation sur les copropriétés du centre reconstruit dans le cadre du plan local de l'Habitat. La contribution de l'Agence de l'eau aux travaux sur le Grand Quai, a été comptabilisée dans la part nationale, s'agissant d'un établissement public de l'Etat.

6.1.3 - Le budget actuel est-il suffisant pour gérer de manière efficace le bien du patrimoine mondial ?

Le budget dont on dispose **est approprié** pour gérer efficacement le bien du patrimoine mondial.

6.1.4 - Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?

Les sources actuelles de financement sont **assurées à moyen et long termes**.

6.1.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au financement et aux infrastructures

6.1.6 - Estimez la participation des hommes et des femmes à la gestion, la conservation et l'interprétation des biens du patrimoine mondial et dans quelle mesure ils sont issus des communautés locales.

		Issus des communautés locales %	Issus d'ailleurs %
6.1.6.1	Hommes	50 %	0 %
6.1.6.2	Femmes	50 %	0 %
		Total 100 %	Total 0 %

6.1.7 - Les ressources humaines disponibles sont-elles suffisantes pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Les ressources humaines sont **adaptées** aux besoins de la gestion.

6.1.8 - Concernant les besoins en matière de gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez évaluer la disponibilité des professionnels dans les disciplines suivantes

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Bonne disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Bonne disponibilité
Préparation aux risques	Bonne disponibilité
Renforcement des compétences et éducation	Bonne disponibilité
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Bonne disponibilité
Sensibilisation et communication des informations publiques	Bonne disponibilité
Marketing et promotion	Bonne disponibilité
Interprétation	Bonne disponibilité
Gestion des visiteurs / tourisme	Bonne disponibilité
Gardiennage, police	Bonne disponibilité

6.1.9 - Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Bonne disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Bonne disponibilité
Préparation aux risques	Bonne disponibilité
Renforcement des capacités et éducation	Bonne disponibilité
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Bonne disponibilité
Sensibilisation et communication des informations publiques	Bonne disponibilité
Marketing et promotion	Bonne disponibilité

Interprétation	Bonne disponibilité
Gestion des visiteurs/tourisme	Bonne disponibilité
Forces de l'ordre (gardiennage, police)	Bonne disponibilité

6.1.10 - La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour le bien ?

La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée**.

6.1.11 - Si la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises.

6.1.12 - Existe-t-il des plans ou programmes de renforcement des compétences sur site pour développer l'expertise locale et permettre le transfert des compétences pour la conservation et la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Un plan ou programme **local** de renforcement des compétences est en place et totalement mis en œuvre ; **toutes les compétences techniques sont transmises** à ceux qui gèrent le bien localement.

6.1.13 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

7. Études scientifiques et projets de recherche

7.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial permettant de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel afin d'assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle ?

La connaissance des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial est **appropriée**.

7.2 - Un programme de recherche est-il prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et/ou pour améliorer la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle ?

Il y a une **recherche considérable**, mais **elle n'est pas axée sur les besoins** de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

7.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils librement disponibles et diffusés ?

Les résultats de la recherche **sont communiqués aux communautés locales** ainsi qu'à certains organismes nationaux.

7.4 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

Des études théoriques et pratiques sont menées par divers acteurs du bien et du territoire national sur des thématiques liées à sa connaissance et à sa conservation en lien avec les grands enjeux auxquels sont actuellement confrontés les centres urbains.

8. Éducation, information et sensibilisation

8.1 - Veuillez évaluer le degré de connaissance et de compréhension de l'existence et des motifs d'inscription du bien du patrimoine mondial parmi les groupes suivants

Communautés locales	Sensibilisation moyenne
Autorités locales, municipales	Bonne sensibilisation
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Sensibilisation moyenne
Femmes	Bonne sensibilisation
Jeunes/enfants	Bonne sensibilisation
Chercheurs	Bonne sensibilisation
Visiteurs locaux	Bonne sensibilisation
Touristes nationaux/internationaux	Bonne sensibilisation
Secteur du tourisme	Bonne sensibilisation
Entreprises et industries locales	Sensibilisation moyenne
ONG	Bonne sensibilisation
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », précisez :	

8.2 - Le bien dispose-t-il d'un/de programme(s) d'éducation sur le patrimoine pour les enfants et/ou les jeunes contribuant à mieux faire comprendre le patrimoine, promouvoir la diversité et encourager le dialogue interculturel ?

Il existe **un programme planifié et efficace d'éducation et de sensibilisation** des enfants et des jeunes qui contribue à la protection du bien du patrimoine mondial.

8.3 - Quel est le public ciblé par les programmes d'éducation et de sensibilisation sur le bien ?

Communautés locales

Autorités locales, municipales
Propriétaires fonciers
Jeunes/enfants
Visiteurs locaux
Touristes nationaux/internationaux
Secteur du tourisme
Entreprises et industries locales

8.4 - Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information, l'interprétation et la sensibilisation au bien du patrimoine mondial

Centre d'accueil des visiteurs	Bien adaptée
Musée de site	Moyennement adaptée
Kiosques d'information	Bien adaptée
Visites guidées	Bien adaptée
Sentiers/itinéraires	Bien adaptée
Documents d'information papier	Bien adaptée
Informations en ligne (site web, réseaux sociaux, etc.)	Bien adaptée
Transports	Bien adaptée
Autre	Non nécessaire
Si vous avez choisi « Autre », précisez	

8.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation

Les femmes sont intégrées à toutes les catégories de public listées dans le questionnaire : d'où la mention "sans objet".

9. Gestion des visiteurs

9.1 - Estimez le nombre de visiteurs annuel (visiteurs nationaux et internationaux compris) depuis le dernier Rapport périodique

1 263 881 / 982 348 / 828 039 / 1 363 026 / 1 282 065 /

9.2 - Sources d'information utilisées pour rassembler les statistiques de fréquentation

Billets d'entrée et inscriptions

9.3 - Quelle est la durée moyenne d'une visite sur le site du patrimoine mondial ?

Une journée (sans nuitée)

9.4 - Veuillez indiquer les sources d'information

Les informations sur la fréquentation relèvent du pays d'art et d'histoire "Le Havre, Seine, métropole" qui assure les visites guidées et qui gère les inscriptions (obligatoires) pour la visite de l'appartement témoin Auguste Perret.

9.5 - Quelles sont les dépenses moyennes approximatives des visiteurs par jour (Estimez la dépense en dollars des États-Unis) ?

0 / 0 / 0 / 0 / 0 / 0 /

9.6 - Veuillez indiquer les sources d'information

Aucune enquête n'est menée au Havre sur les dépenses moyennes des visiteurs, sauf en ce qui concerne les croisiéristes en escale au Havre, public particulier, aux moyens financiers importants, qui ne sont pas représentatifs des visiteurs du bien inscrit au patrimoine mondial.

9.7 - Le système/plan de gestion du bien du patrimoine mondial intègre-t-il une stratégie, avec un plan d'actions, pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts économiques, socioculturels et environnementaux ?

Il y a une stratégie planifiée et efficace de gestion du flux de visiteurs, de l'activité touristique et de ses impacts sur le bien du patrimoine mondial.

9.8 - Commentaires concernant la réponse fournie à la question 9.7 ci-dessus

9.9 - L'utilisation du bien par les visiteurs est-elle gérée de manière efficace pour préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est géré efficacement et n'affecte pas sa valeur universelle exceptionnelle.

9.10 - L'efficacité de la gestion du tourisme est-elle régulièrement contrôlée ?

Oui, avec un autre système

Si vous utilisez un autre système, précisez :

L'office de tourisme est encadré par son statut juridique d'établissement public.

9.11 - Comment le secteur du tourisme coopère-t-il avec la gestion du site pour enrichir les expériences du visiteur et préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial ?
Il y a une **bonne coopération** entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique **pour mettre en avant la valeur universelle exceptionnelle et enrichir l'appréciation des visiteurs.**

9.12 - Comment les informations sur la valeur universelle exceptionnelle du bien sont-elles présentées et interprétées ?
La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien **sont appropriées.**

9.13 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il exposé au sein du bien ?
Dans **beaucoup d'emplacements** et **facilement visible** par les visiteurs.

9.14 - Comment les revenus du tourisme/apportés par les visiteurs (droits d'entrée, permis) contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial ?
On collecte des droits d'entrée et cela **contribue un peu** à la gestion du bien du patrimoine mondial.

9.15 - Existe-t-il des initiatives locales de tourisme durable ?
Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez
Schéma de développement touristique durable.

9.16 - Les bénéfices du tourisme sont-ils partagés avec les communautés locales ?
Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez :
Bénéfices indirects : impacts positifs de la fréquentation sur l'économie locale.

9.17 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant la gestion des visites du bien du patrimoine mondial

10. Suivi

10.1 - Existe-t-il un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et/ou sur une meilleure compréhension de sa valeur universelle exceptionnelle ?
Il existe un **programme de suivi complet et intégré** portant sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

10.2 - Les informations nécessaires sont-elles disponibles pour définir des indicateurs clés de mesure de l'état de conservation et sont-elles utilisées pour contrôler de quelle manière la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?
Les informations sur les valeurs du bien du patrimoine mondial sont **appropriées et des indicateurs clés ont été définis** pour mesurer l'état de conservation et **sont utilisés pour mesurer** le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

10.3 - Des indicateurs clés sont-ils définis et en place pour les aspects principaux suivants du bien ?

	Importance des indicateurs de suivi	Sans objet	Pas d'indicateurs	Indicateurs définis mais pas encore en usage	Indicateurs définis et utilisés depuis le dernier cycle de soumission de Rapports périodiques
10.3.1	État de conservation				×
10.3.2	Efficacité du système de gestion				×
10.3.3	Système de gouvernance				×
10.3.4	Synergie appropriée avec les autres désignations de conservation				×
10.3.5	Contribution au développement durable				×
10.3.6	Renforcement des capacités				×

10.4 - Commentaires concernant les indicateurs clés adoptés pour le bien

10.5 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants au suivi :

Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial	Bonne participation
Autorités locales, municipales	Bonne participation
Communautés locales	Bonne participation
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Aucune participation
Femmes	Bonne participation
Chercheurs	Peu de participation

Secteur du tourisme	Bonne participation
Entreprises et industries locales	Aucune participation
ONG	Aucune participation
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser :	

10.6 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées du Comité du patrimoine mondial (Aller au début du chapitre 3 pour le [lien vers les rapports sur l'état de conservation](#) de la base de données du Centre du patrimoine mondial sur l'état de conservation) ?

Pas de recommandations appropriées du Comité à mettre en œuvre.

10.7 - Commentaires concernant la mise en œuvre des recommandations du Comité du patrimoine mondial

Une mission de conseil conjointe du Centre du patrimoine mondial/ICOMOS International, consécutive à la construction de la tour Alta, a été organisée au Havre les 31 mai et 1er juin 2023. Les conclusions, non encore communiquées à l'État-partie à la date de soumission de ce questionnaire, devraient être présentées lors du prochain Comité du patrimoine mondial.

10.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le suivi

11. Évaluation des principaux besoins de gestion

11.1 - Évaluation des besoins de gestion

5.1	Limites et zones tampons	
5.1.4	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont connues et reconnues par l'autorité de gestion mais ne sont pas connues ni reconnues par les communautés locales/propriétaires	✕
5.3	Système de gestion/Plan de gestion	
5.3.5	La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien	✕
5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique n'a pas été utilisé pour le bien	✕
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien	✕
5.3.17	- Le système de gestion du bien contribue de manière limitée à l'inclusion sociale et l'équité, en améliorant les opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou autre, de la religion, du milieu économique ou de toute autre considération - Le système de gestion du bien contribue de manière limitée à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle dans le périmètre et à proximité des biens du patrimoine	
6.1	Financement	
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien du patrimoine mondial	✕
7	Études scientifiques et projets de recherche	
7.2	Il y a une recherche considérable menée dans le périmètre du bien du patrimoine mondial, mais elle n'est pas axée sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	✕

Veuillez sélectionner 1 points supplémentaires

☒ Please save this question to reflect changes

12. Résumé et conclusions

12.1. Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

12.1.1 - Résumé - Facteurs affectant le bien

4.1	Habitat et développement						
4.1.1	Habitat	La silhouette de la ville depuis la mer.	Une mission de conseil portant sur la tour Alta a été invitée par l'Etat partie.	En attente du rendu du rapport de la mission conjointe ICOMOS-Centre du patrimoine mondial.	31 mai 1er juin 2023	Etat - ministère de la Culture et direction régionale des affaires culturelles Ville du Havre	La mission est l'occasion de recueillir l'expertise du Centre et de l'ICOMOS sur le traitement qualitatif des espaces publics de proximité en pied de tour et, au-delà, sur les espaces ouverts des quais Videcoq et Notre-Dame.

4.1.3	Zones industrielles	Critère iv. Les attributs déclarés au chapitre 3 ne se trouvent pas dans le périmètre d'exposition aux risques et ne sont donc pas menacés dans leur intégrité physique.	Mise en œuvre du plan de prévention des risques technologiques de la zone industrialo-portuaire du Havre adopté en 2016, qui concerne cinq communes. Il vaut servitude d'utilité publique et se trouve annexé aux documents d'urbanisme.	Préfecture de Seine-Maritime et DREAL de Normandie.	Application permanente, s'agissant d'une servitude. Ne peut être révisé ou abrogé que dans le cadre des dispositions prévues par le Code de l'environnement (articles L. 515-22-1 et L. 515-22-2).	Préfecture de Seine-Maritime, en lien avec les maires des cinq communes concernées.	16 établissements relevant du régime SEVESO seuil haut. La commune du Havre se trouve faiblement impactée par le risque avec seulement 6 bâtis à usage d'habitation hors périmètre du bien (quartier des Neiges).
4.3	Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services						
4.3.3	Infrastructures liées aux énergies non renouvelables	La plateforme de Raffinage-Pétrochimie de Normandie se trouve hors périmètre du bien et de sa zone tampon sur deux communes limitrophes.	Mise en œuvre du plan de prévention des risques technologiques de la zone industrialo-portuaire du Havre adopté en 2016, qui concerne cinq communes. Il vaut servitude d'utilité publique et se trouve annexé aux documents d'urbanisme.	Préfecture de Seine-Maritime et DREAL de Normandie.	Application permanente, s'agissant d'une servitude. Ne peut être révisé ou abrogé que dans le cadre des dispositions prévues par le Code de l'environnement (articles L. 515-22-1 et L. 515-22-2).	Préfecture de Seine-Maritime, en lien avec les maires des cinq communes concernées.	La plateforme de Raffinage-Pétrochimie de Normandie occupe une place importante dans le poumon économique de la ville que constitue la zone industrialo-portuaire : 1 100 professionnels dans 40 catégories de métiers assurent son exploitation 24 h/24 et 7 jour sur 7.
4.4	Pollution						
4.4.4	Pollution atmosphérique	Critère iv. Tous les attributs déclarés au chapitre 3 se trouvent affectés à l'exception des archives de la Reconstruction, du classicisme structurel et de l'ordre du béton armé, et des conceptions urbanistiques de l'atelier Perret.	Plan de vigilance de Total Energies (en application de l'article L. 225-102-4 du Code de commerce).	Comité d'éthique interne et compte-rendu annuel dans le document d'enregistrement universel (DEU) déposé auprès de l'autorité des marchés financiers et rendu public.	Objectif de diminuer de 75% les rejets de dioxyde de soufre (SO2) dans l'air entre 2015 et 2030.	Total Energies pour la pollution d'origine industrielle et la communauté urbaine pour le développement du tramway.	Plateforme intégrée Total : réduction significative des rejets de SO2 dans l'air entre 2015 et 2022 (modernisation des équipements). Développement des modes de déplacement doux et des transports en commun qui participent au contrôle de la pollution.
4.4.5	Déchets solides	Critère iv. Tous les attributs déclarés au chapitre 3 se trouvent affectés à l'exception des archives de la Reconstruction, du classicisme structurel et de l'ordre du béton armé, et des conceptions urbanistiques de l'atelier Perret.	Programme "Ambition zéro gâchis" qui a pour objectif de donner une nouvelle vie aux 166 000 tonnes de déchets de toute sorte (ménagers, biodéchets, encombrants...) produits chaque année sur le territoire (8 centres de recyclage et salon "Réinventif").	Suivi interne à la collectivité territoriale.	Valorisation de 65 % des déchets à l'horizon 2025.	Communauté urbaine "Le Havre, Seine, métropole".	La Communauté urbaine s'est engagée dans une démarche volontariste en matière de gestion raisonnée des déchets. L'objectif est de participer à une économie solidaire et durable (réduction et tri des déchets, recyclage).
4.7	Conditions locales affectant le tissu physique						
4.7.1	Vent	Critère iv. Tous les attributs déclarés au chapitre 3 se trouvent affectés à l'exception des archives de la Reconstruction, du classicisme structurel et de l'ordre du béton armé, et des conceptions urbanistiques de l'atelier Perret.	Pas d'action directe possible sur cet aléa naturel. Mais la prévision météorologique permet de s'y préparer et d'en atténuer les effets : alertes et consignes de sécurité pour les personnes et les biens.	Depuis 2001, dispositif d'avertissement sur les dangers météorologiques : la carte de Vigilance de Météo-France.	Dispositif permanent de vigilance météorologique.	Météo-France en coordination avec les Directions générales de la sécurité civile et de la gestion des crises, de la prévention des risques, des infrastructures de transport, la direction de la Santé et l'agence Santé Publique France.	Ce phénomène naturel a à la fois un impact positif en permettant de disperser la pollution atmosphérique et un impact négatif potentiel sur l'intégrité du bâti lors d'épisodes particulièrement violents.

4.7.6	Eau (pluie/nappe phréatique)	Critère iv. Muséum d'histoire naturelle, bassins historiques.	Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine (PANES) du Havre à Tancarville approuvé le 1er juillet 2022 par le préfet de la Seine-Maritime. Servitude d'utilité publique.	Préfecture de Seine-Maritime et DREAL de Normandie.	Application permanente, s'agissant d'une servitude. Ne peut être révisé ou abrogé que dans le cadre des dispositions prévues par le Code de l'environnement.	Préfecture de la Seine-Maritime en lien avec les maires des communes concernées.	Le projet de rénovation et de mise en accessibilité du Muséum d'histoire naturelle intégrera la prise en compte des objectifs de préservation des zones soumises à un risque de submersion.
4.10	Changement climatique/problèmes météorologiques						
4.10.1	Tempêtes	Critère iv. Tous les attributs déclarés au chapitre 3 peuvent se trouver affectés à l'exception des archives de la Reconstruction, du classicisme structurel et de l'ordre du béton armé, et des conceptions urbanistiques de l'atelier Perret.	En cas de dommages matériels, travaux de réparation ou de restauration.	Commune du Havre et communauté urbaine.	En fonction des phénomènes.	Ville, Etat (pour les monuments historiques), syndicats de propriétaires, bailleurs sociaux.	Voir aussi éléments d'information donnés plus haut à la question 4.7.1
4.10.2	Inondations	Critère iv. Bassins historiques, front de mer (immeubles de la Reconstruction).	Plan de prévention des risques littoraux.	Préfecture de la Seine-Maritime et DREAL de Normandie.	Application permanente du plan, servitude d'utilité publique.	Préfecture de la Seine-Maritime (direction départementale des territoires et de la mer). En lien avec la commune et la communauté urbaine.	Voir aussi éléments d'information donnés plus haut à la question 4.7.6
4.10.5	Modification des eaux de l'océan	Critère iv. Bassins historiques.	Plan de prévention des risques littoraux.	Préfecture de la Seine-Maritime et DREAL de Normandie.	Application permanente du plan, servitude d'utilité publique.	Préfecture de la Seine-Maritime (direction départementale des territoires et de la mer). En lien avec la commune et la communauté urbaine.	Voir aussi éléments d'information donnés plus haut à la question 4.7.6

Résumé - Facteurs affectant le bien **complété**

12.2. Tableau récapitulatif 2 – Besoins en matière de gestion

12.2.1 - Résumé - Besoins en matière de gestion

5.1		Limites et zones tampons			
		Actions	Calendrier	Organisation chef de file (et autres organismes engagés)	Informations / commentaires supplémentaires
5.1.4	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont connues et reconnues par l'autorité de gestion mais ne sont pas connues ni reconnues par les communautés locales/propriétaires	Pas d'action particulière (voir commentaires).	Sans objet.	Sans objet.	Les habitants considèrent le bien dans l'intégralité de son périmètre, zone tampon incluse. Une action de sensibilisation à la zone tampon n'est pas appropriée au regard de sa configuration limitée et de l'appropriation globale du bien.

5.3		Système de gestion/Plan de gestion				
5.3.5	La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien	Intentions dans le domaine de la coopération internationale (chapitre VI de la Recommandation).	Non fixé.		Ville du Havre.	Intentions de la ville du Havre à encourager par l'Etat-partie.

5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique n'a pas été utilisé pour le bien	Application de la loi "Climat et résilience" promulguée le 24 août 2021. Texte : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924	Calendrier progressif 2022-2034. Voir https://www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience	Ministère de la transition écologique et tous les ministères associés, y compris celui de la culture.	En France, les impacts liés au changement climatique sont intégrés aux politiques publiques nationales, régionales et locales, en cohérence avec l'accord de Paris ratifié le 5 octobre 2016 et dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe.
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien	Voir commentaires.	Application permanente des plans de protection des risques, servitudes d'utilité publique.	Préfecture de la Seine-Maritime en lien avec les collectivités territoriales et autres parties prenantes.	En France, la stratégie de prévention des risques est intégrée aux politiques publiques nationales, régionales et locales.

6.1	Financement				
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien du patrimoine mondial	Dans le cadre de l'animation du réseau des biens français (voir commentaires).	Annuel	Association des biens français du patrimoine mondial.	En France, le renforcement des capacités est assuré par le réseau des biens inscrits au patrimoine mondial qui organise des rencontres chaque année sur des problématiques communes ainsi que des formations spécifiques pour les acteurs des biens.

7	Études scientifiques et projets de recherche				
7.2	Il y a une recherche considérable menée dans le périmètre du bien du patrimoine mondial, mais elle n'est pas axée sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	Le chantier de l'îlot V 40 (d'initiative privée) comporte une phase expérimentale qui contribuera à approfondir la connaissance de l'évolution des bétons dans un contexte de pression climatique et qui sera appliquée à la gestion du bien.	2023-2024	Co-propriétés privées et administration des monuments historiques.	Le chantier global durera entre 5 et 7 ans.

Résumé - Besoins en matière de gestion complété

12.3. Conclusions finales sur l'état de conservation du bien

12.3.1 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial?

L'authenticité du bien du patrimoine mondial **a été préservée**.

12.3.2 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial?

L'intégrité du bien du patrimoine mondial **a été préservée**.

12.3.3 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel de la valeur universelle exceptionnelle du bien du

patrimoine mondial?

La valeur universelle exceptionnelle du bien a été **préservée**.

12.3.4 - Quel est l'état actuel des autres valeurs du bien ?

D'autres valeurs culturelles et/ou naturelles importantes et l'état de conservation du bien du patrimoine mondial sont **intacts**.

12.3.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'état de conservation du bien

13. Impact de l'inscription au patrimoine mondial

13.1 - Veuillez évaluer l'impact du statut de patrimoine mondial sur chacun des points suivants

Conservation	Très positif
Recherche et suivi	Positif
Efficacité de la gestion	Très positif
Qualité de vie des communautés locales et groupes autochtones	Positif
Reconnaissance	Très positif
Éducation	Très positif
Aménagement d'infrastructures	Positif
Financement du bien	Positif
Coopération internationale	Positif
Soutien politique pour la conservation	Très positif
Cadre juridique/de politique générale pour la conservation	Très positif
Promotion	Très positif
Coordination institutionnelle	Très positif
Sécurité	Très positif
Égalité des genres	Sans objet
Services/avantages pour les communautés locales au niveau de l'écosystème	Sans objet
Inclusion sociale et équité et renforcement des opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou géographique, de la religion ou de la situation économique ou autre	Sans objet
Promotion d'un développement économique local inclusif et amélioration des moyens de subsistance	Sans objet
Contribution à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle sur le périmètre et à proximité des biens du patrimoine	Sans objet
Autre	Sans objet
Si vous avez choisi « Autre », précisez :	

13.2 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial et ses impacts

14. Bonnes pratiques de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*

14.1 - Exemple de bonne pratique de protection, d'identification, de conservation ou de gestion du bien du patrimoine mondial

En matière de médiation, dans le cadre de la mise en œuvre du site patrimonial remarquable, élaboration d'un cahier des prescriptions illustré par catégorie de bâti à l'intention des propriétaires et des bailleurs sociaux, permettant de rendre plus accessible et compréhensible le règlement de protection de la servitude d'utilité publique qui présente les prescriptions par type de travaux. En cours de finalisation, les carnets seront mis en ligne sur le site de la Ville et consultables par tous;

14.2 - Définissez les sujets couverts par cet exemple de bonne pratique au niveau du bien

Développement durable
Synergies
Gestion
Renforcement des compétences

15. Évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

15.1. Pertinence de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.1.1 - Le processus de soumission des Rapports périodiques a-t-il amélioré la compréhension des points suivants ?

La <i>Convention du patrimoine mondial</i> .
Le concept de valeur universelle exceptionnelle.

15.1.2 - Veuillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice de soumission des Rapports périodiques par les entités suivantes

État partie	Bon suivi
Gestionnaires de sites	Bon suivi
Centre du patrimoine mondial	Bon suivi
Organisations consultatives (ICOMOS, UICN, ICCROM)	Bon suivi

15.2. Utilisation des données

15.2.1 - Comment les autorités responsables du bien prévoient-elles d'utiliser les données enregistrées à l'occasion de ce cycle de Rapports périodiques ?

Mise à jour des plans de gestion
Sensibilisation

15.2.2 - Commentaires sur l'utilisation des données de ce cycle de soumission des Rapports périodiques

15.3. Délais et ressources

15.3.1 - Entités ayant participé au remplissage de ce questionnaire en ligne (cocher autant de cases que nécessaire)

Institutions gouvernementales chargées du patrimoine culturel et naturel.
Gestionnaire/coordonateurs/personnel du site.

15.3.2 - L'équilibre entre les genres a-t-il été respecté et appliqué dans le remplissage du présent questionnaire ?

L'équilibre entre les genres n'a pas été explicitement pris en compte ou mis en œuvre dans le processus.

15.3.3 - Avez-vous eu suffisamment de temps (environ dix mois) pour recueillir les informations nécessaires et remplir ce questionnaire ?

Oui

15.3.4 - Estimez le temps (heures de travail) nécessaire pour remplir ce questionnaire

30 heures / 70 heures / 20 heures /

15.3.5 - Avez-vous mobilisé des ressources supplémentaires pour remplir ce questionnaire ?

		Non	Oui
15.3.5.1	Ressources humaines		✕
15.3.5.2	Ressources financières pour l'organisation des réunions de consultation/formations	✕	

15.4. Format et contenu du Rapport périodique

15.4.1 - Quel était le degré d'accessibilité des informations requises pour compléter ce questionnaire ?

La totalité des informations requises était accessible.

15.4.2 - Le questionnaire était-il facile à utiliser et clair à comprendre ?

		Très difficile	Difficile	Facile	Très facile
15.4.2.1	Facilité d'utilisation du questionnaire			✕	
15.4.2.2	Clarté des questions			✕	

15.4.3 - Suggestions pour améliorer le questionnaire du Rapport périodique

15.5. Formation et conseils

15.5.1 - Veuillez évaluer le soutien des entités suivantes en matière de formation et de conseils pour compléter le questionnaire

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Soutien moyen
UNESCO (autres secteurs/bureaux hors-siège)	Pas de soutien
Commission nationale pour l'UNESCO	Sans objet
ICOMOS international	Pas de soutien
UICN international	Sans objet
ICCROM international/régional	Sans objet

ICOMOS national/régional	Pas de soutien
UICN national/régional	Sans objet

15.5.2 - Veuillez évaluer le niveau d'aide reçu des entités suivantes pour remplir le questionnaire du Rapport périodique

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Soutien moyen
Représentant de l'État partie (Point focal national)	Bon soutien
Autres secteurs de l'UNESCO (par ex. bureaux hors siège)	Pas de soutien
Commission nationale pour l'UNESCO	Sans objet
ICOMOS international	Pas de soutien
ICCROM international/régional	Sans objet
ICOMOS national/régional	Pas de soutien
UICN national/régional	Sans objet
UICN international	Sans objet

15.5.3 - Les sources de formation en ligne sur la soumission de Rapports périodiques, préparées par le Centre du patrimoine mondial, vous ont-elles aidé à remplir ce questionnaire ?

Oui

15.5.4 - Veuillez fournir d'autres commentaires sur les ressources de formation en ligne et les changements que vous aimeriez voir mise en œuvre.

15.6. Actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

15.6.1 - Résumé des actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

Pas d'éléments proposés pour mise à jour.

15.7. Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.1 - Veuillez fournir des commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.2 - Merci d'avoir répondu à toutes les questions. Nous vous invitons à contacter votre Point focal pour qu'il/elle valide et envoie le questionnaire au Centre du patrimoine mondial.